

La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire

Par Yvette Grelet*

À tel territoire, telle origine sociale, tel parcours scolaire et tel devenir professionnel ? La palette des formations et des emplois est spécifique à un territoire ; origine sociale, parcours scolaire et position professionnelle du jeune adulte s'y enchaînent dans une logique de reproduction.

Les disparités territoriales de l'offre de formation, des productions du système éducatif et de l'insertion des jeunes suscitent depuis longtemps l'intérêt des chercheurs, intérêt redoublé avec la décentralisation. Les différentes dimensions structurant l'appareil éducatif (durée des études, professionnalisation des formations, part des formations en alternance) se prêtent à des combinaisons qui dessinent des profils régionaux contrastés (MEN, *Géographie de l'école*, 1993, 1999). Des spécificités locales de l'appareil de formation se font jour qui répondent, pour une part, à la demande des familles et à celle des entreprises. « *La logique de reproduction sociale marque fortement la carte scolaire, y compris en ce qui concerne l'enseignement professionnel : globalement, la composition socio-économique du milieu local détermine une demande spécifique d'éducation, à laquelle les arbitrages de l'État vont généralement répondre* » (Hillau, cité par Gensbittel, 1996, p. 176). Les aspirations éducatives des familles sont corrélées à leur position sociale (Duru-Bellat, 2003). M. Bel (1996) souligne l'importance, parmi les acteurs locaux qui contribuent à structurer l'offre de formation, du milieu économique environnant. Les grandes entreprises le plus souvent, mais aussi de petites entreprises organisées en réseau, expriment des besoins spécifiques en qualifications. Si elles ne se rencontrent pas forcément, la pression des familles et des

entreprises sont donc toutes deux modelées par la structuration socio-économique du territoire.

Du côté de l'insertion professionnelle, les comparaisons entre régions, qui se sont développées en particulier lors de l'évaluation de la loi quinquennale sur l'emploi, ont mis en évidence l'influence du contexte local (Grelet, Hillau, Martinelli, 1994 ; CCPR, 2000, 2004 ; ORM, 2000). Le volume et la nature des emplois offerts aux jeunes dépendent du dynamisme

*Yvette Grelet, statisticienne, est codirectrice du Centre régional associé au Céreq de Caen (IASMAS – Laboratoire d'analyse secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie). Ses travaux portent sur la différenciation des parcours scolaires et professionnels des jeunes, et sur l'analyse des données longitudinales. Elle a publié en 2004 : « De la précarité de l'emploi à celle des trajectoires : une analyse de l'insertion en évolution », avec Michèle Mansuy, *Formation-emploi* n° 85 ; « Les typologies de parcours, un outil pour analyser l'insertion », dans *L'emploi sportif : État de la connaissance, attente des partenaires sociaux et méthodes d'analyse*, coédition AFRAPS/RUNOPES ; et en 2003 « Issues in the Comparison of European educational systems and transitions into the labour market », avec Emer Smyth, *CHANGEQUAL Conference paper* [22/9/2003], <http://www.nuff.ox.ac.uk/projects/changequal/papers.asp>.

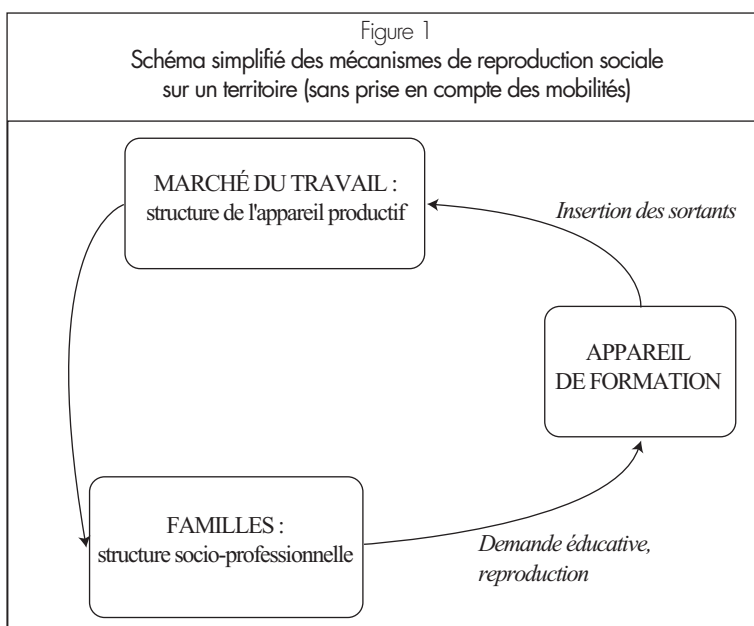
du marché du travail local, mais aussi de la façon dont les entreprises font appel à la main-d'œuvre juvénile, qui diffère selon la taille et le secteur d'activité (Lochet, 2003). La structure socio-productive d'un territoire modèle d'abord les cursus scolaires, puis les parcours d'insertion. Le territoire est ainsi le substrat des mécanismes de reproduction sociale et des mouvements (**Figure 1**).

Nous examinons, dans leur contexte, les liens entre la formation des jeunes et la position de leurs parents, puis les liens entre le bagage social et scolaire de ces jeunes avec leur insertion sur le marché du travail, à partir de trois questions :

Les disparités territoriales de production du système de formation sont-elles entièrement imputables à des différences dans la structure sociale des familles ?

L'origine sociale influence-t-elle les parcours scolaire et professionnel uniformément sur tout le territoire français ? Sinon, dans quelle mesure cette influence est-elle renforcée ou atténuée par l'environnement local ?

Nous examinons ici la façon dont se construit le capital scolaire des jeunes et dont s'opère la mise en relation des débutants et des emplois, sur un territoire socialement structuré, contribuant ainsi à la reproduction. Cet essai d'analyse territorialisée n'intègre pas les phénomènes de migration des jeunes ou des familles ; nous le centrerons donc plutôt sur les jeunes peu mobiles, à savoir ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà de l'enseignement secondaire, et qui représentent un tiers des sortants du système éducatif. Les neuf dixièmes d'entre eux sortent de formations professionnelles, où la référence au métier est prégnante. Dans le milieu des agriculteurs, artisans et indépendants, dont le statut n'est pas déterminé par le diplôme, la reproduction sociale ne s'exerce pas forcément par le levier de l'excellence scolaire. Pour les enfants d'indépendants la transmission du métier s'opère par la formation professionnelle, en particulier par la voie de l'apprentissage (Affichard, Combes, Grelet 1994). C'est le choix de la formation professionnelle, qu'il



s'agisse de spécialité de relégation où les orientations se font par défaut, ou de spécialité « *de métier* », (Maillard, 2003) très professionnalisée et sélective, qui fait la différence. Ainsi, dans notre approche de la reproduction sociale, la question de l'inégalité des chances n'est pas seulement appréhendée par le biais d'une mesure hiérarchisée du bagage scolaire comme le niveau de formation ; elle l'est également, ce qui est plus original, à travers d'autres composantes de la différenciation des cursus, comme la filière suivie (générale, technique ou professionnelle) et, pour les formations professionnelles, la spécialité et le mode d'acquisition de la formation (par la voie scolaire ou par apprentissage). Tous ces éléments, qui contribuent à la stratification sociale, sont souvent négligés, alors qu'ils apparaissent comme les principales dimensions structurantes de l'appareil de formation. Les données mobilisées sont celles de l'enquête « Génération 98 » du Céreq (pour une présentation de l'enquête, voir l'**encadré 1**).

La position sociale des parents est approchée uniquement par la catégorie socio-professionnelle du père (ou, à défaut, de la mère¹) à la date de fin d'études².

¹ Ce qui a pour incidence une probable surestimation de la part des employés, catégorie majoritaire chez les femmes.

² Bien des travaux ont montré les limites d'une telle approximation, qui néglige l'importance du modèle maternel dans la formation du parcours éducatif. Mais il ne nous a pas semblé opportun, à ce stade exploratoire du travail, de complexifier la catégorisation

Encadré 1

L'enquête « Génération 98 »

Au printemps 2001, le Céreq a interrogé 54 000 jeunes, représentatif des 742 000 élèves, étudiants et apprentis sortis du système éducatif en 1998, à tous les niveaux de formation. Cette enquête retrace les trois premières années sur le marché du travail. On a quelques indications sur l'origine sociale et géographique des jeunes, sur la construction de leur bagage scolaire, sur les motifs d'arrêt des études, et sur les différentes mobilités en cours d'études.

Localisation et mobilités en cours de scolarité et en début de vie active.

On dispose de plusieurs informations sur la localisation (lieu de résidence, d'études, de travail) à différents moments du parcours :

Moment	Localisation
Entrée en 6 ^e	- Zone d'emploi de résidence
Fin des études (1998)	- Région établissement de formation - Zone d'emploi de résidence (des parents ou du jeune)
Enquête (2001)	- Zone d'emploi de résidence - Zone d'emploi du lieu de travail

Dans une première étape, nous caractériserons le territoire grâce à un zonage de la France métropolitaine en six types de zones d'emploi, qui sont autant d'espaces socio-économiques homogènes ; ces espaces font ressortir l'inégale distribution de l'offre de formation. Dans une seconde étape, nous examinerons la différenciation des cursus scolaires, au regard de la position sociale des parents et du contexte local ; L'origine sociale-apparaît alors plus ou moins influente selon le contexte et les composantes du capital de formation. Quittant le système scolaire, la troisième partie de cet article sera consacrée aux débuts de parcours professionnels des jeunes sortis au niveau du CAP-BEP (certificat d'aptitude profes-

sionnelle et brevet d'études professionnelles), et à y déceler la marque de la reproduction sociale et du contexte local. Le territoire détermine d'emblée l'accès à l'emploi, ce qui peut contraindre les débutants à une mobilité problématique. Enfin nous mettrons en évidence le mécanisme de reproduction en boucle illustré par la **figure 1**, en montrant comment la position professionnelle des jeunes débutants de niveau CAP ou BEP s'articule à la fois à celle de leurs parents et à la structure productive locale.

de l'origine sociale en combinant plusieurs informations. D'autres variables sociodémographiques sont disponibles dans l'enquête : le lieu de naissance du jeune et des parents, la nationalité des parents et leur situation professionnelle en 1998.

Et nous renvoyons aux arguments de Thélot (1982) pour justifier la référence à la seule catégorie sociale (CS) du père pour « repérer la position sociale de la famille où l'on a grandi » (p. 87). On ne connaît pas la profession occupée pendant la scolarité du jeune. Par ailleurs nous avons écarté de la plupart des analyses les jeunes dont la CS des deux parents est inconnue. Précisons cependant que ces jeunes connaissent les parcours scolaires et professionnels les plus problématiques.

DES TERRITOIRES QUI REVÈLENT LES DISPARITÉS DE L'OFFRE DE FORMATION

Nous catégorisons d'abord le territoire métropolitain en six grands types socio-économiques, puis nous montrerons qu'à chacun des types correspond un éventail spécifique de l'offre de formation.

■ Définir un zonage du territoire sur des critères socio-économiques

Empruntant une démarche inaugurée par Tabard (1993) qui propose un découpage du territoire sur des critères socio-économiques, nous avons élaboré une typologie de zones d'emploi définissant six regroupements homogènes (pour la méthode de construction des types, nous renvoyons à l'**encadré 2**). Une telle typologie définit un maillage du territoire métropolitain en un *petit nombre* d'unités plus *homogènes* que les régions ou les départements du point de vue de la structure productive. De plus, la cohésion socio-économique de ce zonage est telle que les types regroupent souvent des zones géographiquement proches (*cf. Carte 1*).

Les six types de zones d'emploi sont les suivants :

- « **Zones d'industrie dynamique** » (47 zones, 11 % des sortants). On retrouve ici les dominantes des zones industrielles : l'importance du secteur, la présence de grandes entreprises, la part de l'emploi privé qui atteint ici sa valeur maximale (66 %), la fréquence du recours à l'intérim. Ici l'activité est soutenue et le taux de chômage est minimum, de même que le pourcentage de chômeurs de longue durée (respectivement 9 % et 47 %). Ces zones, majoritairement situées dans la frange frontalière de l'Est de la France, mais aussi en périphérie du Bassin Parisien, bénéficient du dynamisme des marchés du travail allemand, suisse et francilien.
- « **Zones d'industrie en difficulté** » (58 zones, 21 % des sortants). L'activité industrielle est ici associée à des difficultés d'emploi durables que traduisent le taux de chômage (15 %) et le pourcentage de chômeurs de longue durée (56 %). Les jeunes sont plus présents sur le marché du travail. L'activité industrielle se conjugue avec les emplois de service. On trouve ces zones d'anciennes industries en déclin dans le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, l'embouchure de la Seine mais aussi Fos-sur-Mer, Saint-Etienne ou Le Creusot.
- « **Zones rurales industrielles** » (56 zones, 9 % des sortants). La part de l'emploi privé (65 % contre 60 % en moyenne), la prédominance des secteurs industriels (31 % des emplois) liée à la présence de l'agriculture, l'importance de l'intérim et des emplois d'exécution peu qualifiés caractérisent ces

zones. Elles sont majoritairement implantées dans la moitié nord de la France (dont beaucoup dans le quart nord-ouest).

- « **Zones rurales agricoles** » (67 zones, 7 % des sortants). Avec plus de 13 % des emplois, l'activité agricole marque la spécificité de ces zones où cependant l'industrie occupe 20 % des emplois. Les PME (petites et moyennes entreprises) prédominent. L'emploi est peu qualifié. Le chômage ne dépasse pas le niveau moyen, mais il peut être persistant. Ces zones sont assez dispersées sur le territoire métropolitain.
- « **Zones tertiaires avec petites entreprises** » (55 zones, 9 % des sortants). Le tissu de petites entreprises caractérise d'abord ces zones : 54 % des établissements ne comptent aucun salarié (contre 49 % en moyenne). Corrélativement, les salariés sont pour moitié employés par le secteur public. L'agriculture est à part égale avec l'industrie (autour de 10 % des emplois). La proportion d'artisans et chefs d'entreprise parmi les actifs est ici à son maximum (10 % contre 7 % en moyenne).

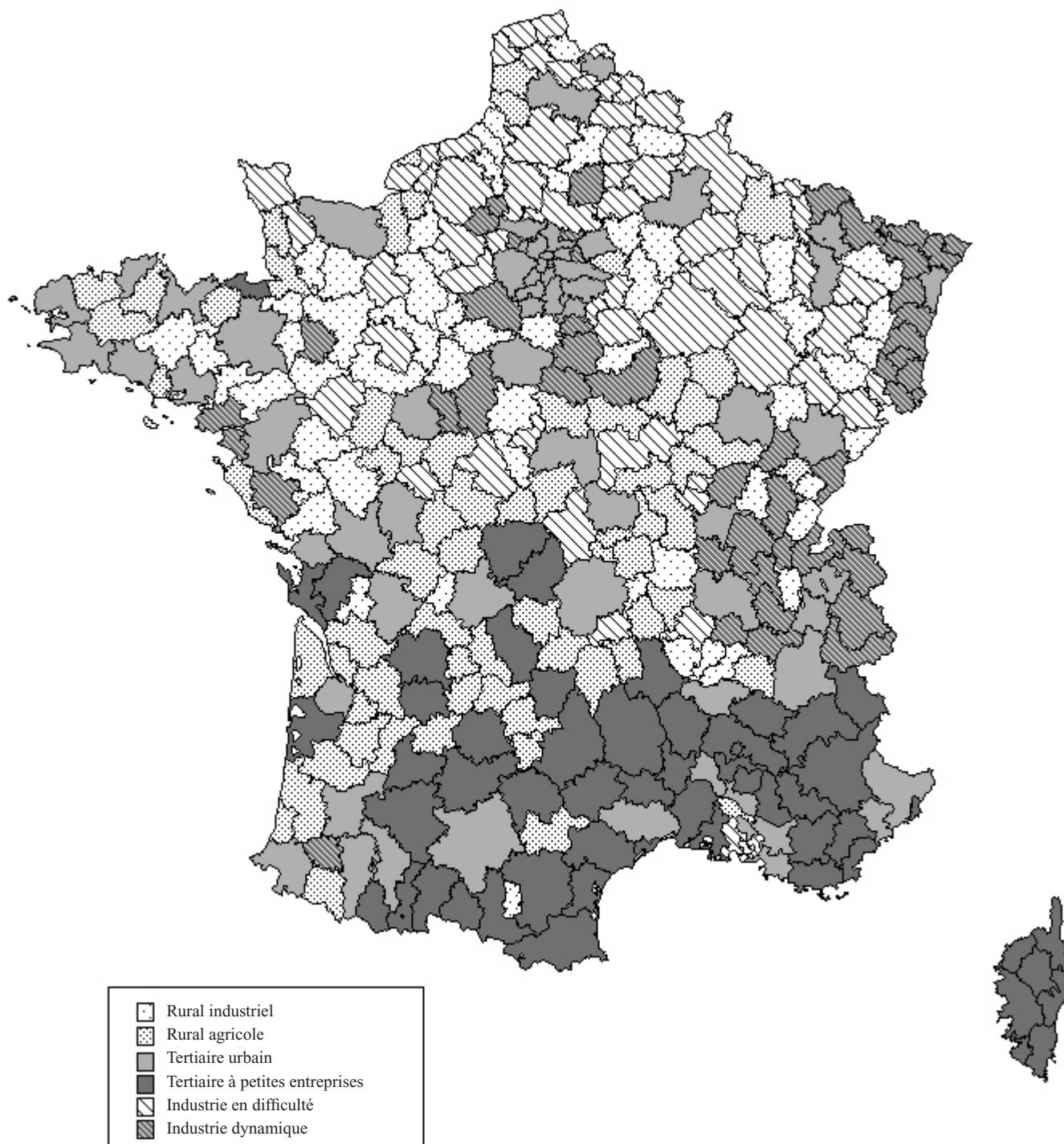
Ces zones méridionales forment des ensembles bien regroupés.

- « **Zones tertiaires urbaines (villes)** » (65 zones, 43 % des sortants). La part des secteurs tertiaires, le taux d'encadrement élevé et le haut niveau de qualification de l'emploi caractérisent ces zones urbaines. Les jeunes, plus longtemps scolarisés, sont ici moins présents sur le marché du travail. Les indicateurs de chômage sont ici à leur valeur moyenne ; ce qui, on le sait, peut masquer de fortes disparités à l'intérieur de territoires assez hétérogènes et densément peuplés constitués par les zones franciliennes et les grandes métropoles régionales.

■ Une offre de formation inégalement répartie

Si le profil socio-économique du territoire modèle les parcours scolaires, c'est d'abord par l'éventail plus ou moins ouvert de l'offre de formation, sa densité et sa diversité tant en niveau qu'en spécialité. Caro et Hillau (1997) mettent ainsi en évidence un maillage territorial de l'appareil de formation, structuré selon la hiérarchie urbaine, avec la présence de pôles universitaires et de lycées prestigieux dans les capitales régionales (où sont les cadres supérieurs),

Carte 01
Typologie socio-économique des zones d'emploi



Source : enquête « Génération 98 », Céreq.

une bonne couverture du secondaire général et technique dans les villes secondaires (où résident les classes moyennes), et enfin une offre « de proximité » standard dans les zones rurales agricoles. On retrouve une trace de cette hiérarchie dans la

répartition des inscrits dans l'enseignement secondaire. Celle-ci varie selon les types de zones, par l'équilibre entre formations générales et professionnelles, ainsi que par le poids des différents niveaux et filières (cf. **tableau 1**)

Tableau 1
Indicateurs de répartition des inscrits en lycée selon les types de zone

	Industrie dynamique	Industrie en difficulté	Rural industriel	Rural agricole	Tertiaire avec petites entreprises	Tertiaire urbain	Toutes zones
Enseignement professionnel / Enseignement général (inscrits de niveau V et IV)	28	32	23	26	25	27	27
Baccalauréat professionnel/BEP	27	28	25	24	24	30	27
BTS/baccalauréat	24	29	18	13	20	37	24
BEP industriels parmi les BEP	45	46	47	39	40	41	43
CAP industriels parmi les CAP	70	63	78	55	51	57	62

Note : ont été reportés ici quelques indicateurs calculés sur la base des inscrits dans un établissement dépendant du MEN, hors *apprentissage et enseignement agricole*. Les données sont celles de l'année 1992, qui correspond aux débuts de la scolarité secondaire pour les jeunes sortis de CAP-BEP en 1998.

Source : ministère de l'Éducation nationale, inscrits de l'année 1992 (hors apprentissage et enseignement agricole). Traitements de l'auteur.

C'est dans les zones industrielles du Nord, où la formation professionnelle se fait traditionnellement par la voie scolaire, que l'on compte le plus d'inscrits en filière professionnelle parmi les lycéens. Les poursuites d'études au-delà du BEP et du baccalauréat professionnel sont plus fréquentes dans les villes, plus rares dans les zones rurales agricoles (qui ne disposent pas d'une offre de proximité à ce niveau). Les spécialités liées à la production, dont l'implantation répond aux besoins d'entreprises locales, pèsent plus lourd dans les zones industrielles.

L'offre de formation va bien sûr marquer de son empreinte le parcours scolaire des élèves, pour peu que celui-ci se déroule dans le même environnement. Cette hypothèse n'est pas exagérée. En effet en moyenne, 80 % des sortants du système éducatif sont restés dans la même zone d'emploi tout au long de leurs études (entre l'entrée en 6^e et la sortie de formation en 9⁸). Les mobilités sont évidemment plus le fait des jeunes qui font des études longues. Au niveau V, 93 % des jeunes ont résidé dans la même zone durant toute leur scolarité secondaire, et près de

95 % dans le même type de zone³. Les mobilités semblent cependant s'intensifier, comme nous le verrons, une fois dans la vie active.

DES PARCOURS SCOLAIRES MODELÉS PAR L'ORIGINE SOCIALE ET GÉOGRAPHIQUE

La différenciation du capital scolaire avec lequel les jeunes sortent du système éducatif est à la fois verticale (par le niveau) et horizontale (par la spécialité). L'origine sociale joue sur ces deux dimensions, mais c'est également le cas de l'origine géographique.

³ Un certain nombre de jeunes, de milieu rural en particulier, ont pu être scolarisés en internat, faute d'un lycée à proximité de chez eux. Mais ce qui compte pour nous est la zone de référence, celle de la famille et des repères de socialisation.

Le capital de formation dépend du statut des parents

Alors que la moitié des jeunes sortants ont poussé leurs études au-delà du baccalauréat, ce n'est le cas que d'un tiers des enfants d'ouvriers – mais de plus des trois-quarts des enfants de cadres : ceci corrobore des constats bien connus sur l'inégale répartition des destins scolaires (Caille et Lemaire, 2002 ; Duru-Bellat, 2003). Parmi ceux qui sortent du secondaire, on observe encore une grande variabilité du niveau selon l'origine sociale : seuls 30 % des enfants d'ouvriers sont allés jusqu'en terminale, contre 45 % des enfants de cadres, de techniciens ou d'agriculteurs ; les sorties sans qualification (au niveau du collège ou avant la fin d'un cycle professionnel court) atteignent 15 % chez les employés, 18 % chez les ouvriers, et 19 % dans la catégorie des artisans, commerçants et indépendants⁴, alors qu'elles restent « limitées » à 10 % des sorties du secondaire chez les cadres, les techniciens ou les agriculteurs. C'est encore dans ces trois dernières catégories sociales que les sorties se font le plus fréquemment après l'obtention d'un diplôme, plutôt que sur un échec ou sur un abandon (autour de 65 % des cas, contre 57 % en moyenne).

L'arrêt des études au niveau du secondaire est beaucoup plus fréquent chez les garçons (56 %) que chez les filles (45 %). Cependant, même si les écarts constatés ne sont pas considérables, l'investissement éducatif des filles ne semble pas également encouragé dans tous les milieux : alors que les filles représentent 43 % des sortants de lycée, cette proportion s'élève à 46 % chez les enfants d'employés, et seulement 38 % chez les enfants de cadres. Si l'on examine les raisons qui ont le plus souvent motivé l'arrêt des études au niveau du secondaire, les enfants d'agriculteurs, mais aussi dans une moindre mesure les enfants d'indépendants déclarent significativement⁵ plus souvent que les autres avoir atteint le niveau souhaité (respectivement 48 % et 37 % contre 34 % en moyenne) ; ils arrêtent aussi plus fréquemment parce qu'ils ont trouvé un emploi (respectivement 40 % et 37 % contre 31 %) : on peut voir là le

signe de projets éducatifs plus orientés vers le monde du travail. Les enfants d'ouvriers sont les seuls qui arrêtent significativement plus souvent pour raisons financières (25 % contre 23 %), ou parce que l'accès à un niveau supérieur leur a été refusé (13 % contre 12 %).

Quant au poids respectif des différentes filières (générale/technologique/professionnelle), il se répartit différemment selon l'origine sociale. Si l'on s'en tient aux sorties du second cycle (après le « tri » de l'orientation) on voit que les cadres se distinguent nettement par l'importance de la filière générale (11 % des sorties, contre seulement 2 à 4 % dans les autres catégories) et de l'enseignement technologique (20 % des sorties, contre une moyenne de 14 %), si bien que « seulement » 68 % des enfants de cadres sortent de filières professionnelles (contre 82 % en moyenne). Chez les ouvriers, employés, agriculteurs et artisans, les classes technologiques fournissent de 11 à 14 % des sortants et la très grande majorité vient de l'enseignement professionnel (entre 81 et 86 %) ; les techniciens occupent une position intermédiaire, entre formation professionnelle (78 % des sortants du second cycle), et technologique (19 %). La hiérarchie sociale se retrouve bien sur la dimension « poursuite d'études » conjuguée avec la préférence accordée aux formations générales.

Le choix du mode de formation professionnelle, par la voie scolaire ou par apprentissage, est également influencé par le milieu, mais fait apparaître d'autres clivages. En moyenne, plus d'un tiers des sortants de second cycle professionnel vient de CFA. Mais alors que les ouvriers et techniciens privilégient un peu plus la voie scolaire (avec seulement 32 % de sortants de Centres de formation des apprentis – CFA), l'apprentissage a nettement la faveur des agriculteurs et des indépendants, puisqu'il représente 40 % des sortants du second cycle professionnel dans ces catégories : l'apprentissage semble bien être encore aujourd'hui un mode privilégié de reproduction et de transmission domestique. Enfin le choix du domaine de formation est lui aussi très influencé par l'origine sociale : chez les garçons, alors que les filières tertiaires représentent 20 % des sortants de second cycle professionnel, cette proportion tombe à 15 % chez les fils d'ouvriers et d'agriculteurs, alors qu'elle atteint 23 % chez les employés et 30 % chez les

⁴ Nous parlerons dans la suite de la catégorie des indépendants pour désigner les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

⁵ Modèles avec l'origine sociale en variable explicative de la probabilité d'arrêter. Non présentés dans cet article.

cadres (ces spécialités, plus généralistes et transversales que les spécialités de la production, sont choisies par défaut d'une orientation en second cycle général ou technologique). Plus étonnant, la même reproduction d'un clivage entre cols bleus et cols blancs s'observe également pour les filles : les filles d'agriculteurs et d'ouvriers sont plus nombreuses à s'être orientées vers des spécialités industrielles (minoritaires chez les filles).

Les productions du système éducatif varient selon les territoires

Les effets de la reproduction sociale sur les parcours scolaires des enfants s'exercent donc sur bien des dimensions, par le jeu des orientations successives (Boudon, Cuin, Massot, 2000). Ces mécanismes doivent se répercuter sur les productions locales du système éducatif, via la composition socio-démographique des territoires. C'est ce que nous allons examiner à présent : comment varie la structure des sorties selon le type de territoire.

Que ce soit la fréquence des poursuites d'études après le baccalauréat, le poids respectif, chez les sortants du secondaire, des filières générale ou professionnelle, celui des formations par apprentissage, ou encore le partage entre spécialités industrielles ou tertiaires, tous ces indicateurs contribuent à définir les spécificités territoriales⁶ des productions de l'appareil de formation. Alors que dans les villes, 55 % des sortants sont allés au-delà du baccalauréat (45 % des garçons et 59 % des filles), cette proportion oscille entre 43 et 48 % dans les zones à dominante industrielle ou rurale (36 à 41 % pour les garçons, 49 à 61 % pour les filles). C'est également dans les zones tertiaires que les cursus dans l'enseignement général sont les plus fréquents parmi les sortants au niveau du secondaire. En ce qui concerne les sorties de formation professionnelle à ce niveau, l'apprentissage en alimente diversement les flux : jusqu'à 40 % des sorties dans les zones de l'Est « d'industrie dynamique » ou les zones méridionales

⁶ On parle bien ici de spécificités et non d'inégalités. Ainsi, l'inégalité des chances de sortie après le baccalauréat entre enfants de cadres et d'ouvriers, est uniforme sur tous les territoires (de l'ordre de 1,7) : les différences entre les probabilités relatives (odds-ratios) calculées séparément pour chaque type de zone ne sont pas significatives (pour un exemple d'analyse comparative des inégalités sociales voir par exemple Vallet, 1999).

du type « tertiaire et petites entreprises », mais moins de 30 % dans les zones « d'industrie en difficulté ». On reconnaît-là les variantes géographiques du système éducatif français (MEN, *Géographie de l'école* ; CCPR 2000, 2004). Quant au domaine de formation, c'est dans les zones tertiaires que les spécialités des services atteignent leur score maximum chez les garçons (21 à 26 % des sortants de second cycle professionnel) ; la tendance s'inverse pour les filles : cela résulte sans doute de choix stratégiques différents dans ces zones où les poursuites d'études sont plus fréquentes, et les débouchés du second cycle professionnel tertiaire traditionnellement féminin plus limités.

Le constat de particularismes locaux des productions du système éducatif est donc assez clair. La question se pose à présent de savoir s'ils sont un pur effet du profil socio-économique et, partant, de la reproduction sociale, ou si l'on peut déceler un effet singulier du territoire. C'est ce que nous allons préciser en modélisant quatre indicateurs correspondant aux différentes composantes des productions du système éducatif. Ils correspondent surtout à des choix ou des bifurcations importantes dans les parcours scolaires, qui contribuent à construire le capital de formation avec lequel les jeunes sortent de l'école : niveau de formation, filière, spécialité et mode d'acquisition de la formation.

- A (poursuite d'études dans le supérieur) : probabilité d'avoir continué les études au-delà du baccalauréat. Cet indicateur est construit sur l'ensemble des sortants.
- B (filière) : pour ceux qui n'ont pas continué au-delà du baccalauréat, probabilité d'avoir suivi une filière professionnelle.
- C (mode de formation professionnelle) : pour ceux qui n'ont pas continué au-delà du baccalauréat, et qui ont suivi une filière professionnelle, probabilité d'avoir choisi l'apprentissage.
- D (domaine de formation professionnelle) : pour ceux qui n'ont pas continué au-delà du baccalauréat, et qui ont suivi une filière professionnelle, probabilité d'avoir choisi une spécialité tertiaire.

Nous avons construit un modèle pour chacun de ces quatre indicateurs (**tableau 2**) : les variables explicatives sont le sexe, l'origine sociale, l'origine géogra-

Tableau 2
La modélisation des indicateurs de parcours scolaires (A, B, C, D) et professionnels (E)

	A- Tous sortants : probabilité de sortir à un niveau supérieur au baccalauréat (N=52301)	B- Sortants de 2d cycle : probabilité de venir de filière professionnelle (N=22077)	C- Sortants de 2d cycle professionnel : probabilité de venir d'apprentissage (N=19250)	D- Sortants de 2d cycle professionnel : probabilité de venir d'une formation tertiaire (N=19250)	E- Sortants de niveau V : probabilité d'avoir passé plus de 86 % du temps en emploi (N=12173)
Proportion estimée pour la référence	40	88	42	27	62
Sexe (référence Homme)					
Femme	+12	-11	-23	+63	-26
CS du père (référence Employé)					
Agriculteur	+7	+6	~	-21	+8*
Indépendant	+11	~	+4	~	~
Cadre, profession libérale	+38	-12	~	+8	~
Profession Intermédiaire	+17	-2	-4*	-7	~
Ouvrier	-10	+3	-3	-9	~
Type de zone en 6 ^{ème} (réf. Villes)					
Zones rurales industrielles	-5	+3	+7	-9	+5
Tertiaire avec petites entreprises	~	~	+7	-9	-16
Industrie en difficulté	-3	+2	~	-10	-8
Industrie dynamique	-6	~	+10	-10	+7
Zones rurales agricoles	-4	~	+7	-10	~
Zones rurales industrielles	Agriculteur	~	-11	~	+37
	Indépendant	~	~	~	+10
	Cadre	-10	~	~	~
	Prof Interméd.	~	-5*	~	+22
	Ouvrier	~	-3*	~	+7
Tertiaire avec petites entreprises	Agriculteur	-7	-16	~	+24
	Indépendant	-9	+3*	~	+10
	Cadre	-11	~	~	-10*
	Prof Interméd.	~	-6*	~	~
	Ouvrier	-4*	~	+6*	+6*
Industrie en difficulté	Agriculteur	+12	~	~	+40
	Indépendant	~	-4	~	~
	Cadre	~	-5	~	~
	Prof Int	~	~	~	+15
	Ouvrier	~	-4	~	+8

Tableau 2
La modélisation des indicateurs de parcours scolaires (A, B, C, D) et professionnels (E)

Industrie dynamique	Agriculteur	~	~	~	+22	~
	Indépendant	~	~	~	~	~
	Cadre	-6	~	~	~	~
	Prof Interméd.	~	~	-10	+10*	~
	Ouvrier	~	~	~	+7	~
Zones rurales agricoles	Agriculteur	~	~	~	+26	~
	Indépendant	~	~	~	~	~
	Cadre	-7	+6	~	~	~
	Prof Interméd.	~	~	~	+20	+13*
	Ouvrier	~	~	~	~	~

Seuls sont reportés les écarts significatifs à la probabilité de référence.

* significatif à 10 % ; les autres écarts sont au moins significatif à 5 % ; ~ non significatif.

Source : enquête 3Génération 98 ». Les données sont pondérées (pondération normée restituant les tailles d'échantillon).

phique (le type de zone où le jeune a suivi sa scolarité secondaire) et les interactions entre origine sociale et géographique. Ce modèle nous permet de préciser les résultats exposés plus haut en démêlant les effets propres de l'origine sociale et de l'environnement local, et de voir si l'influence du statut des parents s'exerce uniformément sur tout le territoire. Nous l'avons comparé avec deux modèles plus parcimonieux (celui avec le sexe et l'origine sociale seuls, et celui avec les trois variables sans les interactions). Nous avons utilisé pour cela le test du rapport de vraisemblance⁷ pour apprécier ce qu'apporte, au pouvoir explicatif du modèle le plus simple, l'ajout du type de zone et des interactions entre statut des parents et type de zone.

La structure sociale n'épuise pas les différences entre territoires

Les quatre modèles sont construits « en entonnoir » : on part de la population de tous les sortants (A), pour se restreindre aux sortants du secondaire (B), puis du secondaire professionnel (C et D).

Le modèle sur la poursuite d'études (A), fait ressortir un effet très fort de la hiérarchie sociale sur la proba-

bilité de continuer au-delà du baccalauréat. Il se conjugue avec l'effet territoire qui demeure important (la différence entre les rapports de vraisemblance est significative, ce qui permet de valider une influence du type de zone). L'influence de l'origine sociale sur la durée des études est déterminante : il y a près de 50 points d'écart de probabilité entre les enfants de cadres et d'ouvriers. Toutes choses égales par ailleurs, habiter dans une ville augmente la probabilité de faire des études supérieures : l'offre de formation est plus riche et plus étendue en milieu urbain. À l'opposé, les poursuites d'études sont limitées dans les zones d'industrie dynamique. L'apport des interactions dans le troisième modèle est significatif. C'est dans les zones industrielles (dynamiques ou en difficulté) que l'écart entre ouvriers et cadres est le plus fort, à égalité avec ce qu'il atteint dans les villes. Les aspirations éducatives des agriculteurs sont bien supérieures dans les zones d'industrie en difficulté en comparaison des autres territoires.

Lorsqu'on restreint l'analyse à ceux qui ont arrêté au niveau du second cycle, le modèle sur le choix de la filière (B) montre également l'importance du statut des parents : les enfants de cadre en « échec scolaire » évitent plus que les autres l'orientation vers les filières professionnelles. En revanche, l'introduction du type de zone n'ajoute rien ici au modèle ; cela semble montrer que pour ces jeunes,

⁷ Lorsqu'on ajoute des variables à un modèle, on augmente sa vraisemblance (le modèle s'ajuste mieux aux données). Pour une définition de la vraisemblance voir par exemple (Bouyer, 1991).

l'offre de formation locale n'a pas pesé sur le choix de la filière. Au moment de l'orientation en fin de troisième, seule a joué la stratégie des familles : on sait qu'à niveau scolaire égal, les cadres demandent plus souvent que les ouvriers l'orientation en lycée général ou technologique, et que ces écarts ne sont pas rééquilibrés par les conseils de classe (Caille, Lemaire, 2002). Seules les interactions témoignent de certains ajustements de comportement : ainsi les enfants de cadres ont, dans les zones agricoles, moins de propension à éviter les filières professionnelles.

Dans les deux derniers modèles on centre l'analyse sur les seuls sortants de second cycle professionnel.

Le modèle sur le choix entre lycée professionnel ou apprentissage (C), met en évidence la préférence des indépendants pour l'apprentissage, alors qu'ouvriers et techniciens privilégient la voie scolaire. L'effet du territoire est significatif, on y retrouve bien la tradition de l'apprentissage dans les zones de l'Est (l'Alsace est emblématique à cet égard), et celle des formations en LP dans le Nord industriel.

Le modèle sur la spécialité de formation industrielle ou tertiaire (D) enfin fait apparaître de fortes interactions traduisant des variantes de comportement. Il y a peu d'écarts entre enfants d'employés et d'ouvriers, sauf dans les villes où les enfants d'employés sont plus attirés qu'ailleurs par les spécialités de services, et les zones agricoles où les enfants d'ouvriers le sont beaucoup moins. On voit aussi se rapprocher cadres et professions intermédiaires : quand leurs enfants sortent de second cycle professionnel, c'est rarement pour entrer à l'atelier, car ils ont plus souvent fait le choix des spécialités tertiaires (sauf... dans les zones tertiaires où la plus grande proportion de spécialités de services est observée chez les enfants d'indépendants : mais on touche là aux limites d'une nomenclature de spécialités très regroupée, alors que distinguer par exemple les formations aux emplois de bureau ou aux métiers de la bouche permettrait sans doute d'éclairer certaines différences de comportement).

Disons enfin que ces quatre modèles sont fidèles aux constats usuels sur les jeunes filles : plus nombreuses que les garçons à poursuivre des études supérieures, à choisir les formations généralistes ou tertiaires, plus rarement apprenties.

Ainsi origine sociale et contexte socio-économique semblent-ils bien se combiner diversement, pour influencer la construction du capital de formation avec lequel les des jeunes débutants de niveau V se présentent sur le marché du travail. Voyons à présent ce qu'il en est de leur entrée dans la vie active.

■ L'INSERTION DES JEUNES SORTANTS DE CAP-BEP

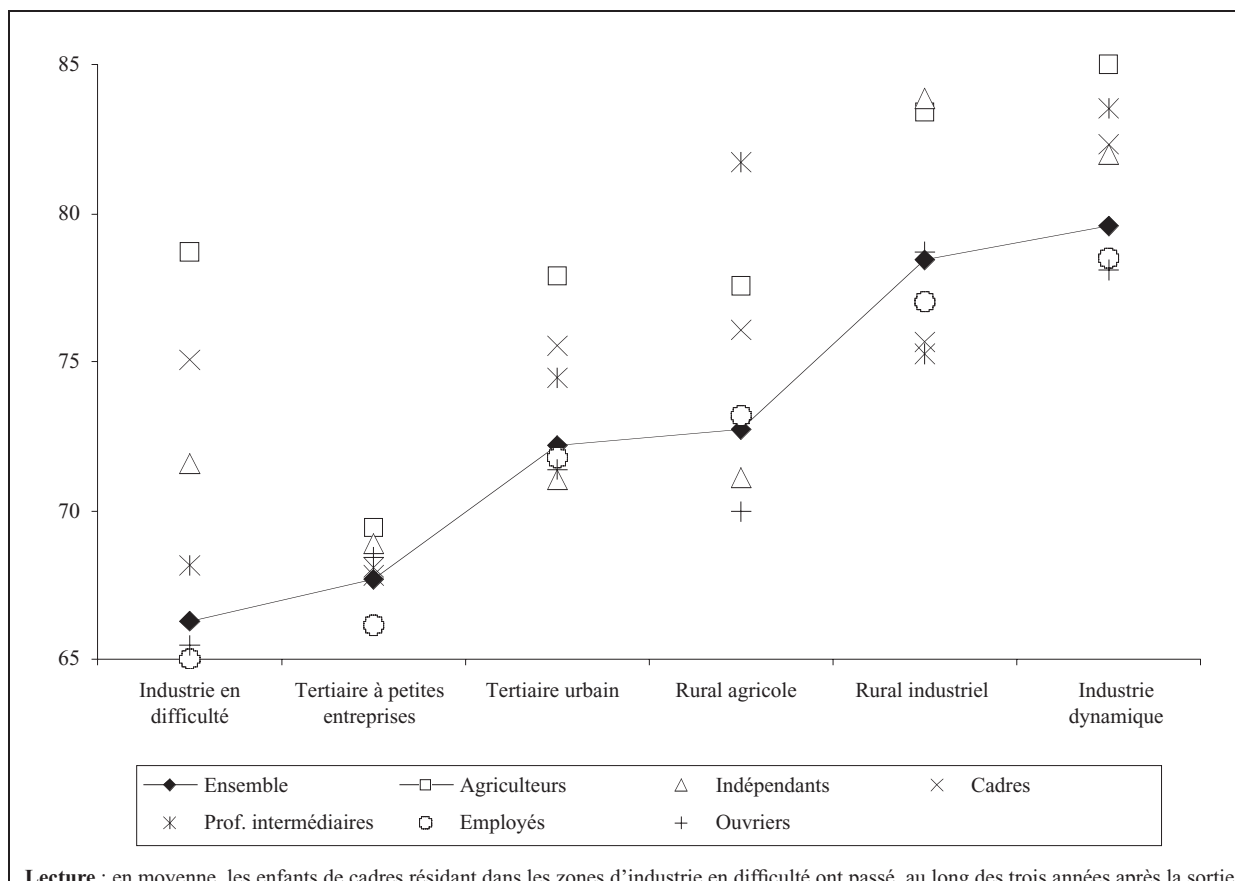
Les effets du territoire et de l'origine sociale continuent de s'exercer, au-delà de l'école, sur les parcours professionnels des débutants. Ces parcours peuvent être handicapés par l'éloignement à l'emploi. Ils dépendent en tous cas de la nature des emplois offerts par les entreprises présentes sur le territoire.

■ L'origine sociale joue, mais le territoire prédomine

Trois ans après la fin de la formation, la carrière professionnelle est à peine entamée, et les positions sur le marché du travail ne sont pas définitives. Néanmoins, en rapprochant origine sociale et situation dans la vie active⁸, on vérifie qu'au-delà du parcours scolaire, l'origine sociale continue d'avoir des effets sur la trajectoire professionnelle, à commencer par la position initiale. À niveau de formation égal, l'insertion est plus difficile pour les jeunes de milieux modestes (pour de premières indications voir Céreq, 2001). Ainsi, trois ans après la sortie de l'école, les enfants d'employés et d'ouvriers sont plus exposés au chômage et à l'inactivité (18 % contre environ 15 % dans les autres catégories) et ont des parcours d'insertion plus difficiles (au cours des trois ans, ils ont à peine passé 70 % du temps en emploi, loin derrière les enfants d'agriculteurs (78 % du temps). Les enfants d'indépendants sont, après trois ans, plus engagés dans l'emploi que leurs congénères : 80 % d'entre eux travaillent, et d'ailleurs cet emploi est plus souvent à durée indéterminée. Les enfants de

⁸ Pour être comparables, les positions doivent être examinées au même moment : nous choisirons le moment de l'enquête, trois ans après la sortie de l'école.

Graphique 1
Part du temps passé en emploi selon l'origine sociale et géographique (en pourcentage)



Lecture : en moyenne, les enfants de cadres résidant dans les zones d'industrie en difficulté ont passé, au long des trois années après la sortie de l'école, 75 % du temps en emploi.

Source : enquête « Génération 98 ».

cadres et professions intermédiaires reviennent plus souvent en formation (6 % contre 4 % en moyenne), comme pour rattraper une « déchéance scolaire ».

L'origine sociale cependant, n'est pas le seul déterminant, après le diplôme, de l'insertion des débutants : l'environnement local est plus ou moins favorable à l'emploi des jeunes, ainsi que le montre le **graphique 1**. Sur ce graphique sont représentés les points moyens, par origine sociale et type de zone, des débutants sortis au niveau V de formation. Ils y sont placés par rapport à un indicateur global d'insertion : la part du temps passé en emploi. C'est dans les zones rurales industrielles et surtout les zones d'industrie dynamique que l'insertion est, de ce point de vue, la plus facile, quelle que soit l'origine sociale des jeunes. Les zones agricoles et urbai-

nes sont en position moyenne, alors que c'est dans les zones tertiaires à petites entreprises et surtout dans les zones d'industrie en difficulté, que l'accès à l'emploi est le plus problématique. C'est également dans les zones tertiaires que les écarts entre catégories sociales sont les plus réduits.

La modélisation permet de clarifier ces constats (cf. **modèle E du tableau 2**) : l'indicateur modélisé est ici le fait d'avoir passé plus de 86 % du temps en emploi⁹.

Ici, c'est l'effet du territoire qui prédomine, même s'il n'évince pas le rôle de l'origine sociale (voir

⁹ Ce seuil est la valeur médiane de l'indicateur : la moitié des débutants de niveau CAP-BEP ont passé plus de 86 % du temps en emploi.

l'avantage net, par exemple, aux enfants d'agriculteurs dans toutes les zones, et aux enfants d'indépendants dans certaines d'entre elles – Zones rurales industrielles et Tertiaire à petite entreprise) : ce qui compte avant tout, c'est la qualité du marché du travail et son ouverture aux jeunes débutants du niveau CAP-BEP. C'est ce qui semble mieux garanti dans les zones rurales industrielles et d'industrie dynamique, alors que dans les zones tertiaires, la concurrence avec les débutants plus diplômés est handicapante, et dans les zones d'industrie en difficulté, c'est la rareté de l'emploi qui grève l'insertion. Les interactions entre origine sociale et géographique ne sont pas significatives : l'effet de l'origine sociale s'exerce partout de la même façon.

Enfin, on retrouve un résultat classique : l'insertion est considérablement plus difficile pour les filles.

La prédominance de l'économie du territoire est pour ces jeunes d'autant plus forte qu'ils ont, semble-t-il, peu de moyens de se rapprocher des gisements d'emploi, comme va le montrer une étude plus approfondie de leurs mobilités.

L'éloignement à l'emploi peut freiner l'insertion

Nous avons vu que les jeunes sortants de niveau V sont peu mobiles au cours de leurs études. Plus jeunes, moins fortunés que leurs congénères plus diplômés ils demeurent aussi plus sédentaires par la suite¹⁰. En 2001, 84 % des sortants de niveau V résident encore dans la même zone que lors de leur entrée en 6^e. 90 % d'entre eux n'ont pas changé de type de zone de résidence : toute leur scolarité, puis les trois premières années de vie active, se sont déroulées dans le même environnement socio-économique, qui les a vus d'abord entrer au collège puis, quelques années plus tard, dans la vie active. Ce taux de sédentarité des jeunes de niveau V est cependant variable selon le type de zone : il atteint 94 % dans la catégorie des Zones tertiaires urbaines, mais seulement 83 % dans les types ruraux (les plus mobiles sont les enfants d'agriculteurs, et aussi les enfants de cadres). Dans tous les types de zone, les mobilités

¹⁰ La mobilité alternante des jeunes en emploi croît, elle aussi, avec le niveau de formation : cf. l'article de Gilles Margirier dans ce même dossier.

entre la zone de résidence en 6^e et celle de l'emploi en 2001 se font principalement au bénéfice des villes (autour de 15 % – mais il est possible qu'une part en soient imputables à des navettes domicile-travail, non à des changements résidence).

Pour ces jeunes attachés, par choix ou par contrainte, à leur milieu d'origine, l'éloignement géographique peut handicaper l'insertion sur le marché du travail. L'enquête « Génération 98 » interroge sur les recherches d'emploi menées pendant les périodes de chômage ou d'inactivité. L'éloignement apparaît comme le premier obstacle à l'accès à l'emploi : il est invoqué, par les sortants de niveau V, comme raison principale de refus d'emploi dans 29 % des cas¹¹ (**tableau 3**).

Le handicap n'est pas également distribué sur le territoire : c'est dans les zones rurales industrielles que la mobilité est le plus fort obstacle à l'emploi (39 % des raisons de refus) et dans les villes qu'il est le moins souvent invoqué (26 %). Ce sont les enfants d'ouvriers qui en souffrent le plus (peut-être ont-ils moins de moyens de transports, peut-être résident-ils dans des zones moins bien desservies ?), et les enfants de cadres pour lesquels c'est moins souvent un obstacle majeur. Signalons que ce sont les jeunes résidant dans les zones d'industrie en difficulté, et également les enfants d'ouvriers, qui disent plus souvent avoir été prêts à accepter n'importe quel emploi sans condition (« aucune raison de refuser un emploi »).

Lorsque les jeunes ont accédé à l'emploi, ce sont encore les résidents des zones rurales industrielles qui sont les plus contraints à la mobilité alternante (**tableau 3**) : dans ces zones, plus d'un jeune de niveau V sur trois, en emploi en 2001, va travailler dans une autre zone que celle de son domicile (un sur cinq seulement dans les zones « tertiaire à petites entreprises »).

On va voir que selon leur formation et leur origine sociale et géographique, les jeunes s'insèrent sur des segments différents du marché du travail, ce qui peut expliquer ces disparités de rythme d'insertion, et aussi contribuer à la reproduction sociale.

¹¹ C'est-à-dire d'épisodes de recherche d'emploi.

Tableau 3
Les jeunes de niveau V, l'emploi et les migrations

Type de zone de résidence	Raisons de refus d'emploi pour les chômeurs résidant dans la zone en 1998* en %		% de jeunes qui résidaient dans ce type de zone en 1998 et dans un autre type de zone en 2001	% de migrations alternantes pour les jeunes en emploi résidant dans ce type de zone en 2001
	« emploi trop éloigné »	« aucune raison de refuser un emploi »		
Industrie dynamique	28	18	8	31
Industrie en difficulté	30	22	9	27
Rural industriel	39	16	12	35
Rural agricole	30	16	14	32
Tertiaire à petites entreprises	32	14	12	19
Tertiaire urbain	26	14	5	27
Ensemble niveau V	29	17	8	28

* Pourcentages calculés sur les réponses aux épisodes de non-emploi.

Source : enquête « Génération 98 ».

Secteur et taille d'entreprise définissent des segments du marché du travail

Les premiers constats sur la position professionnelle occupée par les jeunes de niveau V, trois ans après leur sortie de formation, confirment que la reproduction sociale est à l'œuvre dans l'allocation de ces positions : les enfants d'agriculteurs sont plus souvent agriculteurs (5 points de plus que la moyenne) ou ouvriers (6 points d'écart) ; les enfants de cadres occupent deux fois plus souvent des positions d'encadrement ou de maîtrise, les enfants d'employés sont eux-mêmes plus souvent employés (6 points d'écart à la moyenne) et les enfants d'ouvriers plus souvent ouvriers (7 points d'écart). Pour boucler la boucle qui mène, *via* l'école, de la position des parents dans la structure productive à celle des enfants, nous prenons à présent en compte des caractéristiques plus fines des formations (spécialités) et des emplois (profession occupée et type d'entreprise – secteur et taille) : celles-ci sont déterminantes pour le positionnement sur des marchés professionnels. Nous nous attachons alors à montrer que les liens entre origine sociale, formation suivie,

et caractéristiques des emplois d'insertion, trouvent leur cohérence dans le type de territoire où ils s'établissent.

Nous avons pour cela réalisé une analyse factorielle dans laquelle interviennent ces différentes variables. Parce que les jeunes sortis d'une formation professionnelle de niveau V sont peu mobiles, et qu'ils travaillent en grande majorité au lieu même où ils ont fait leurs études, c'est sur eux que nous centrons l'analyse. Celle-ci porte sur la relation entre le type de territoire et les entreprises dans lesquels les jeunes se trouvent en emploi au moment de l'enquête. Nous caractérisons les entreprises par leur « pôle » d'appartenance, c'est-à-dire le croisement du secteur d'activité et de la taille (*cf.* encadré 3). Les variables introduites dans l'analyse factorielle ainsi que le rôle qu'elles y jouent¹² sont indiqués dans le tableau 4.

Le premier plan factoriel (**graphique 2**) est structuré par les types d'activité et d'entreprise : l'axe horizontal oppose les zones (resp. secteurs, spécialités, professions) tertiaires, à gauche, aux zones (resp.

¹² Les variables actives déterminent les axes factoriels. Les variables illustratives sont placées après coup, en fonction de leurs liens avec les variables actives.

Tableau 4
Les variables introduites et leur rôle dans l'analyse factorielle

		Caractéristiques de l'emploi occupé	
		Pôle de l'entreprise (variable active)	PCS (profession et catégorie sociale) variable (illustrative)
Origine du jeune	Type de zone (variable active)	Tableau actif	
	Spécialité de formation (illustrative)		
	Origine sociale (illustrative)		

Note : l'analyse factorielle révèle les correspondances entre type de zone et pôle d'entreprises où travaillent les jeunes (variables et tableau actif de l'analyse).

Pour chaque correspondance établie entre les différents types de zone et de pôle d'entreprise, on décrit ensuite certaines caractéristiques des jeunes (spécialité de formation et origine sociale) et de leur emploi (catégorie sociale). Ces caractéristiques illustrent les correspondances mais ne les établissent.

secteurs, spécialités, professions) industrielles et agricoles à droite. La taille des entreprises suit l'axe vertical : les plus grandes dans les villes et les zones marquées par l'activité industrielle, les plus petites dans les zones agricoles et les zones tertiaires à petites entreprises.

Dans les types de zones agricole ou tertiaire à petites entreprises (en haut du graphique), on est dans la transmission du métier propre aux indépendants. Le cas extrême étant celui des jeunes agriculteurs, enfants d'agriculteurs, formés aux spécialités agricoles. 15 % des jeunes ayant choisi cette spécialité sont en effet enfants d'agriculteurs, alors que cette catégorie ne représente que 4 % des sortants ; ceux qui sont déjà exploitants agricoles sont tous enfants d'exploitants ou d'indépendants ; la majorité cependant sont ouvriers non qualifiés – peut-être ouvriers agricoles, peut-être chauffeurs si cette profession est toujours la destination privilégiée des enfants d'agriculteurs ? (Estrade, Missègue, 2000). On voit se dessiner ici la tendance à l'immobilité sociale des agriculteurs dans le sens « tel fils, tel père », et à la mobilité du statut d'agriculteur vers celui d'ouvrier (Thélot, 1982, pp. 171-173). Dans les zones mixtes du midi, les enfants d'indépendants, que leurs études de maçons, menuisiers ou restaurateurs ont conduits, suivent les pas de leurs parents, dans de petites entreprises du bâtiment ou de l'hôtellerie. Les jeunes qui sont déjà installés à leur compte sont trois fois plus souvent enfants d'indépendants que leurs condisciples : ainsi

s'amorce, dès les débuts de la vie active, la transmission du statut d'indépendant par héritage (Gollac, Laulhé, 1987 ; Estrade, Missègue, 2000).

Dans les zones urbaines (quadrant inférieur gauche du graphique) les enfants de cadres ou d'employés, formés aux spécialités tertiaires (secrétariat, comptabilité, sanitaire et social, etc.)¹³ sont employés dans des entreprises de services, les grandes entreprises de l'hôtellerie et de la restauration. Dans les zones industrielles (quadrant inférieur droit), les fils d'ouvriers ou de contremaîtres¹⁴, ont été plus souvent formés à la mécanique, l'électricité ou la transformation des matériaux. Ils sont ouvriers, dans de petites entreprises industrielles ou du bâtiment. Plus rares sont ceux qui ont intégré de grandes entreprises industrielles. Les zones rurales industrielles se trouvent, à droite du graphique, entre les zones industrielles et les zones agricoles, dont elles combinent les profils sectoriels. Voisinent les jeunes formés aux spécialités de l'agroalimentaire, ouvriers dans les industries agroalimentaires. Bien sûr, il ne faut pas voir dans ce panorama le reflet d'un déterminisme absolu. Mais les tendances sont suffisamment fortes pour structurer l'allocation des formations et des

¹³ Les enfants d'employés deviennent plus souvent employés que leurs camarades de la même promotion (5 points de plus). Les parents cadres sont surreprésentés parmi les jeunes issus des formations à l'hôtellerie et à la santé, les parents employés le sont parmi les jeunes formés à la comptabilité, aux emplois du secteur sanitaire et social, ainsi qu'à la vente.

¹⁴ Les enfants d'ouvriers occupent plus souvent des emplois d'ouvriers (67 % contre 59 % en moyenne).

Construire des regroupements de zones d'emploi

Nous retenons 21 indicateurs pour regrouper les zones : en privilégiant la structure productive, d'une part parce qu'elle permet d'identifier les groupes sociaux présents dans la zone, et d'autre part qu'elle précise la nature du marché du travail ouvert aux jeunes débutants. D'autres informations sur l'emploi et la population active des résidents sont également prises en compte. Nous n'avons pas introduit d'indicateurs relatifs à la formation des jeunes puisque les types seront pris comme variables synthétiques explicatives des disparités en matière de formation. Le mélange d'indicateurs en niveau et en évolution risquant de nuire à la pureté des classes, tous les indicateurs sont pris exclusivement en niveau. Ils sont recodés en rangs, pour éviter les corrélations élevées dues à quelques valeurs extrêmes (comme c'est souvent le cas de certaines zones d'Île-de-France ou de Corse). Au vu de l'arbre de la classification et de la cohérence des groupes, nous retenons une partition du territoire métropolitain en six classes.

Les indicateurs

Structure productive

Part des établissements de 1 à 9 salariés (au 01/01/1997)

Part des établissements de 50 salariés et plus (au 01/01/1997).

Part de l'intérim dans l'emploi (RP99 – recensement de la population –, lieu de travail)

Part de l'emploi non qualifié dans l'emploi (RP99, lieu de travail)

Ratio nombre d'ouvriers et employés / nombre de cadres (RP99, lieu de travail)

Part de l'emploi privé dans l'emploi salarié (RP99, lieu de travail)

Part des secteurs dans l'emploi (RP99, lieu de travail) :

Agriculture ; Industries agroalimentaires ; Autres industries ; Construction ; Commerce ; Services aux entreprises ; Services aux particuliers ; Éducation, santé, action sociale ; Administration.

Population, population active (RP99, lieu de résidence)

Part des niveaux inférieurs au CAP-BEP dans la population totale de 15 ans et plus

Part des niveaux CAP-BEP dans la population totale de 15 ans et plus

Part des moins de 25 ans dans la population active

Part des artisans dans la population active

Chômage (RP99, lieu de résidence)

Taux de chômage

Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs.

emplois selon l'origine sociale et géographique, et valider l'idée d'un fonctionnement local de la reproduction sociale.

* *
*

Le poids de la hiérarchie sociale pèse très lourdement sur le niveau d'études atteint par le jeu des aspirations éducatives, de l'appréciation des coûts et des

risques, de l'évaluation du rôle du diplôme dans la transmission de l'héritage. La durée des études dépend aussi de l'offre locale de formation : plus riche dans les villes (les grandes villes sont toutes dotées de pôles universitaires), elle devient plus limitée à mesure qu'on s'en éloigne. En revanche, la disponibilité de l'offre n'a pas pesé sur l'orientation en fin de troisième des élèves ayant fait des études courtes : celle-ci n'a relevé que de la stratégie des familles.

Encadré 3
Les « pôles » d'entreprises

Dénomination du pôle	Secteur	Taille
Industrie <10	Industrie	moins de 10 salariés
Industrie 10-199	Industrie	10 à 199 salariés
Industrie 200-499	Industrie	200 à 499 salariés
Industrie 500+	Industrie	500 salariés et plus
IAA<50	Industrie agroalimentaire	Moins de 50 salariés
IAA 50+	Industrie agroalimentaire	50 salariés et plus
BTP<10	Bâtiment, travaux publics	moins de 10 salariés
BTP10+	Bâtiment, travaux publics	10 salariés et plus
Hôtels, cafés, restaurants<10	Hôtels, cafés, restaurants	moins de 10 salariés
Hôtels, cafés, restaurants 10-49	Hôtels, cafés, restaurants	10 à 49 salariés
Hôtels, cafés, restaurants 50+	Hôtels, cafés, restaurants	50 salariés et plus
Commerce <200	Commerce	moins de 200 salariés
Commerce 200+	Commerce	200 salariés et plus
Services<10	Services	moins de 10 salariés
Services 10+	Services	10 salariés et plus
Éducation-Santé-Social	Éducation, santé, action sociale	
Services aux Particuliers	Services aux particuliers	
Administration	Administration	

Le secteur d'activité et la taille des entreprises se combinent pour définir des segments du marché du travail qui gèrent différemment la main d'œuvre juvénile. C'est ce qui nous a conduit à prendre en compte ces deux dimensions pour caractériser les entreprises d'emploi et les répartir en « pôles » – selon la terminologie et la méthode adoptées dans (Affichard, Combes, Grelet, 1994).

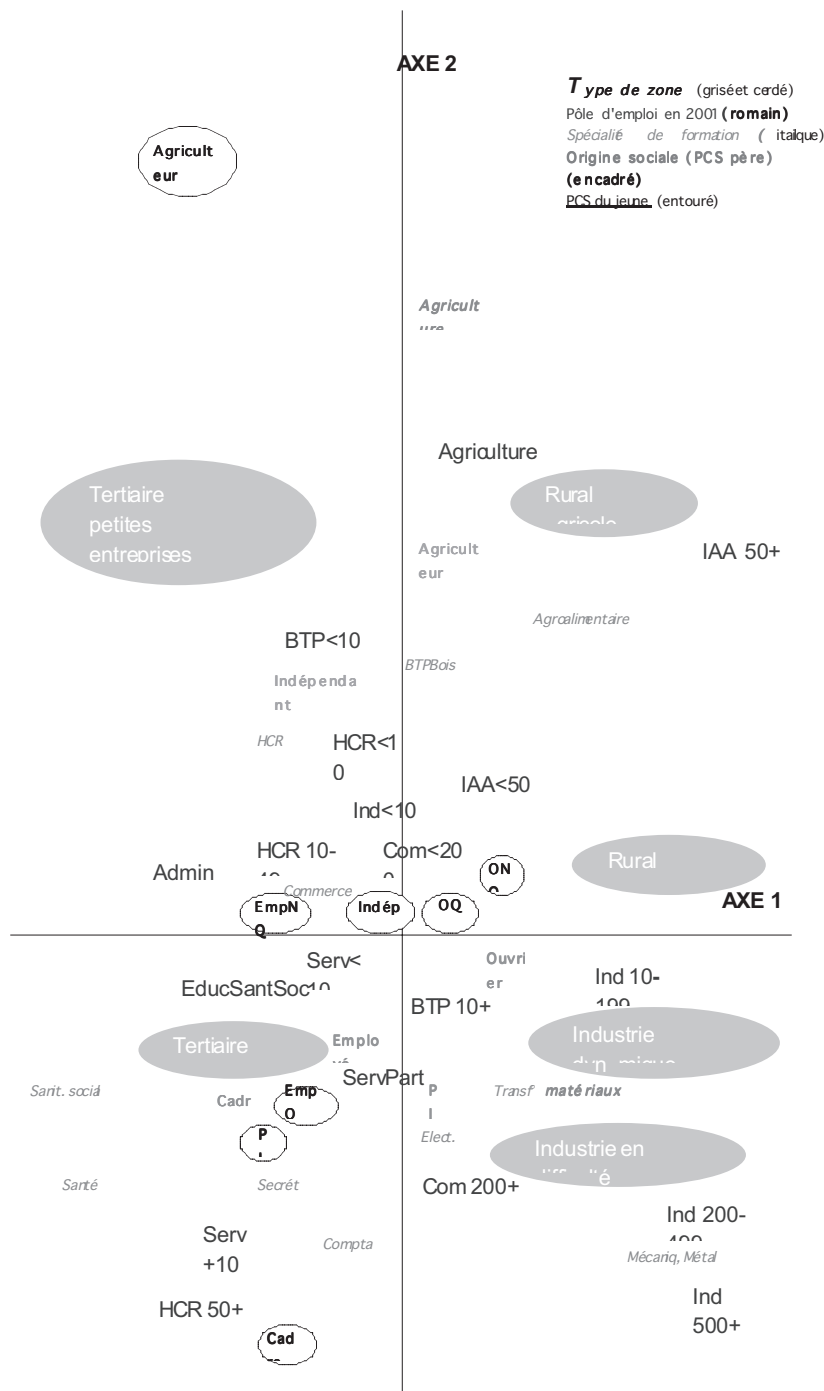
Dès que l'on s'intéresse aux conjugaisons de la formation professionnelle (part de l'apprentissage, choix de la spécialité), des configurations singulières apparaissent qui portent la marque du territoire, de sa géographie et de son histoire. A niveau égal, ce sont plus les inégalités territoriales que sociales qui pèsent sur l'insertion des jeunes. Le poids de la reproduction sociale joue également, mais sur d'autres oppositions que la hiérarchie de classe. L'empreinte du territoire sur l'insertion de ces jeunes sortant de filières profes-

sionnelles courtes est plus sensible encore car le contexte économique y joue un rôle primordial.

Ainsi les mécanismes de reproduction sociale, s'ajustant aux spécificités des systèmes éducatif et productif locaux, semblent-ils bien s'exercer selon un schéma circulaire. Le statut des parents et l'environnement sociogéographique contribuent à modeler le capital de formation avec lequel les jeunes sortant de second cycle vont se présenter sur le marché du

Graphique 2

Correspondances entre type de zone et entreprises d'emploi : premier plan factoriel de l'analyse



Lecture : les jeunes des zones agricoles travaillent plus souvent dans l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire. Ils sont plus souvent enfants d'agriculteurs et formés aux spécialités de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Sigles : ON : ouvrier qualifié ; ONQ : ouvrier non qualifié ; Elec : électricité, électronique ; MécaMétal : Mécanique, métallurgie ; IAA : Industrie agroalimentaire ; HCR : Hôtels-cafés-restaurants ; Ind : indépendant ; EmpNQ : employé non-qualifié ; EmpQ : Employé qualifié ; Com : Commerce ; PI : profession intermédiaire ; Admin : administration.

Source : enquête « Génération 98 », jeunes de niveau CAP-BEP en emploi au moment de l'enquête.

travail. À nouveau, l'économie et la structure productive du territoire vont agir sur le volume et la nature des emplois disponibles, et tendre à rapprocher la position des enfants de celle de leurs parents.

Ce schéma global pourrait être affiné, en particulier pour interpréter les modulations locales des effets de la reproduction sociale. On peut déplorer la pauvreté des nomenclatures et l'hétérogénéité interne aux catégories utilisées dans l'enquête (qui, comme toute enquête, a ses limites) : par exemple, la catégorie des cadres regroupe aussi bien des cadres administratifs des communes rurales que les managers des grandes villes. Également, des interrogations demeurent qui pourraient être levées avec un degré supplémentaire de finesse. Ce que l'on identifie comme effet du territoire vient-il d'un effet propre (un ouvrier d'une grande ville ne se comporte pas de la même façon

qu'un ouvrier de zone d'industrie dynamique) ou de ce que la même CS recouvre des réalités différentes selon les territoires (un ouvrier peut-être qualifié ou non, un artisan être patron de PME ou sans salarié, etc.).

Ces constats sont néanmoins assez clairs, et encourageants : l'étude des mécanismes de stratification sociale gagne à être déclinée au niveau du territoire, et appréhendée dans toutes ses dimensions, au-delà de la seule référence au niveau de formation. Elle demande à être complétée par la prise en compte des mobilités géographiques, facilitant ou accompagnant les mobilités sociales. En l'état, elle trouverait son utilité si elle pouvait contribuer à alimenter la réflexion sur la prise en compte des phénomènes de reproduction sociale dans le pilotage des formations professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Affichard J., Combes M.-C., Grelet Y. (1994), *Apprentis et élèves de lycées d'enseignement professionnel - L'insertion dans les entreprises*, Céreq Document n° 93, janvier.

Bel M. (1996), « Le territoire, variable active dans la régulation de l'offre de formation professionnelle et technique initiale : à quelles conditions ? », in *Constructions et régulations de l'offre locale de formation*, Céreq document 117, décembre, pp. 227-244.

Boudon R., Cuin C.-H., Massot A. (2000), *L'axiomatique de l'inégalité des chances*, L'Harmattan.

Bouyer J. (1991), « La régression logistique en épidémiologie », *Revue Epidémiologie et Santé Publique.*, 39, pp. 79-87 et 183-196.

Caille J.-P., Lemaire S. (2002), « Que sont devenus les élèves entrés en 6^e en 1989 ? », in *Insee Données Sociales*, novembre, pp. 81-92.

Caro P., Hillau B. (1997), « La logique dominante des publics scolaires. Offre de formation et environnement local », *Formation Emploi* n° 59, pp. 87-103.

Céreq (2001), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*, mars.

CCPR (Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle) (2000), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle*, 2 tomes, La documentation française.

CCPR (2004), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002*, téléchargeable sur le site http://www.ccpr.gouv.fr/publicat/publicat_ind.htm

Davaillon A. (1995), « Les inégalités des trajectoires scolaires », *Éducation et Formations* n° 41, pp. 122-132.

Duru-Bellat M. (2003), *Les inégalités sociales à l'école, genèses et mythes*, PUF.

Estrade M.-A., Missègue N. (2000), « Se mettre à son compte et rester indépendant. Des logiques différentes pour les artisans et les indépendants des services », *Économie et Statistique* n° 337-338, pp. 159-181.

Éducation et Formation, (2002), ministère de l'Éducation nationale, « Parcours dans l'enseignement secondaire et territoires », n° 62, avril

Gensbittel M.-H. (1996), *Introduction aux contributions sur « Offre de formation et environnement socio-économique local »*, Document Céreq n° 118, octobre.

Gollac M., Laulhé P. (1987), « Les composantes de l'héritage sociale », *Économie et Statistique* n° 199-200, pp. 95-105.

Grelet Y., Hillau B., Martinelli D. (1994), *Portraits régionaux de l'emploi et de l'insertion des jeunes*, Céreq Document n° 95, juin.

Grelet Y., Timoteo J. (1998), « Labour market contexts, education disparities and school-to-work transitions : a French analysis framework », *Proceedings of the 1998 Network on Transitions in Youth Workshp*, Edimbourg, 10-13 Septembre, pp. 63-90.

Hardouin J.-C., Hussenet A., Septours G. (2003), *Éléments pour un diagnostic sur l'École*, Document préparatoire au débat national sur l'avenir de l'école, HCEE, octobre.

Lochet J.-F. (dir.) (2003), *Entreprises et jeunes débutants*, L'Harmattan.

Maillard F. (2003), *Politiques éducatives et diplômes professionnels : le CAP entre déclin et relance*, Ministère de l'éducation nationale, CPC documents n° 2003/3.

Ministère de l'Éducation nationale, *Géographie de l'École*, publication annuelle.

Observatoire Régional des Métiers PACA (2000), *Outils d'analyse Formation et emploi en région Provence Alpes Côte d'Azur*.

Tabard N. (1993), *Représentation socio-économique du territoire*, document de travail INSEE-DSDS, F-9304.

Thélot C. (1982), *Tel père, tel fils ?*, Bordas.

Vallet L.-A. (1999), « Quarante années de mobilité sociale », *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars, XL1.

Résumé

La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire

Yvette Grelet

Comment se construit le capital scolaire des jeunes et s'opère la mise en relation des débutants et des emplois sur un territoire socialement structuré ? De quelle manière cela peut-il contribuer à la reproduction sociale ? La structure socioproductive d'un territoire contribue à modeler d'abord les cursus scolaires, puis les parcours d'insertion qui s'y déroulent, faisant du territoire le substrat de la reproduction sociale. L'étude des mécanismes de stratification sociale, ainsi déclinée au niveau du territoire, est appréhendée, au-delà du seul niveau de formation atteint, à travers d'autres composantes de la différenciation des cursus, comme la filière suivie (générale, technique ou professionnelle) ainsi que la spécialité et le mode d'acquisition des formations professionnelles. Les données mobilisées sont celles de l'enquête « Génération 98 » du Céreq. Cette étude des disparités territoriales de l'offre de formation, des productions du système éducatif et de l'insertion des jeunes est ici développée à partir d'un zonage en six types de zones d'emploi, qui dessine un maillage de l'hexagone en unités homogènes du point de vue socio-économique.

Mots-clés

Approche locale, cheminement scolaire, insertion professionnelle, marche local du travail, origine sociale, région, reproduction sociale, système éducatif.